



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN « MA SANTÉ 2022 » : LE COMPTE N'Y EST PAS.

Le président de la République présentait ce jour le plan « Ma santé 2022 ». Il a été élaboré, comme les précédents, en dehors de tout bilan partagé, et sans un minimum de concertation avec les représentants de plus d'un million d'agent. Pour la CGT, 1ère organisation syndicale de la santé, il s'agit d'un nouveau plan « techno-élyséen ».

A contrario de ce qu'a dit Monsieur Macron, l'exercice partagé ville/hôpital existe déjà, ses dérives sont connues, avec des bénéfices évidents pour l'activité libérale, excluant une grande partie de la population.

Pour la CGT, le parcours de soins coordonné, vieux serpent de mer, ne peut exister que sous la responsabilité d'établissements publics de santé.

Penser la prévention comme une impérieuse nécessité semble évident, pourtant, la confier à des étudiant-e-s dont la qualification n'est pas aboutie laisse penser que celle-ci ne mérite pas une réelle prise en charge.

La création envisagée dès 2019 d'un nouveau métier, Assistant-e-s Médicaux-ales, sans notion de qualification nous laisse perplexe. S'agit-il d'infirmiers sous-payés ou d'aide soignants sous-qualifiés avec des fonctions aux contours flous, alors même qu'on annonce un renforcement des Infirmiers de Pratiques Avancées et de nouvelles compétences pour les aides-soignant-e-s. Ces postes seront financés par l'État au service des seuls médecins libéraux. Nous doutons de la mise en place d'une formation diplômante et qualifiante en un délai si court.

La médecine « qualitative » appelée de ses vœux restera réservée au seul secteur créateur de pôles d'excellence, financés par des fonds publics qui vont susciter l'appétit évident du secteur privé lucratif. Pratiquement pas un mot sur les EHPAD et le secteur de la psychiatrie..

Malgré un ONDAM évalué l'année prochaine à 2.5%, la CGT considère que c'est une augmentation de 5% qui permet de financer l'activité normale des établissements.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale porte des propositions d'avenir financées par une protection sociale où chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins. La réponse aux besoins de santé passe par l'équité d'accès au système sanitaire et social. Nous demandons la création de centres de santé publics composés de professionnels répartis de façon équilibrée sur le territoire. Le financement pérennisé des établissements de santé et d'action sociale permet de garantir à toutes et tous l'accès à un service public de qualité sans coût supplémentaire pour la population.

Le manque de considération et d'écoute envers les professionnels qui travaillent dans la difficulté laisse penser que s'il faut traverser la rue pour se faire entendre, nous le ferons !

Montreuil, le 18 septembre 2018

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

61

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr